

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 80-346 du 6 décembre 1980

rapportant en ce qui concerne le
Camarade Adjudant-Chef BAPARAPE
Issoufou, les dispositions du
décret N° 80-257 du 12 Septembre
1980 portant nomination de Lieutenants
Stagiaires.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

- VU l'ordonnance N° 77-32 du 9 septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin ;
 - VU le décret N° 80-39 du 12 Février 1980 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;
 - VU l'ordonnance N° 77-14 du 25 mars 1977 portant création des Forces Armées Populaires du Bénin ;
 - VU l'ordonnance N° 80-2 du 6 février 1980 portant Statut Général des Personnels Militaires des Forces Armées Populaires du Bénin ;
 - VU le décret N° 80-257 du 12 septembre 1980 portant nomination des Camarades Adjudants-Chefs et Adjudants des Forces Armées Populaires du Bénin au Grade de Lieutenant-Stagiaire pour compter du 1er Octobre 1980,
- SUR proposition du Ministre de la Défense Nationale ;
- Le Comité Permanent du Conseil Exécutif National entendu en sa séance du 19 Novembre 1980 ;

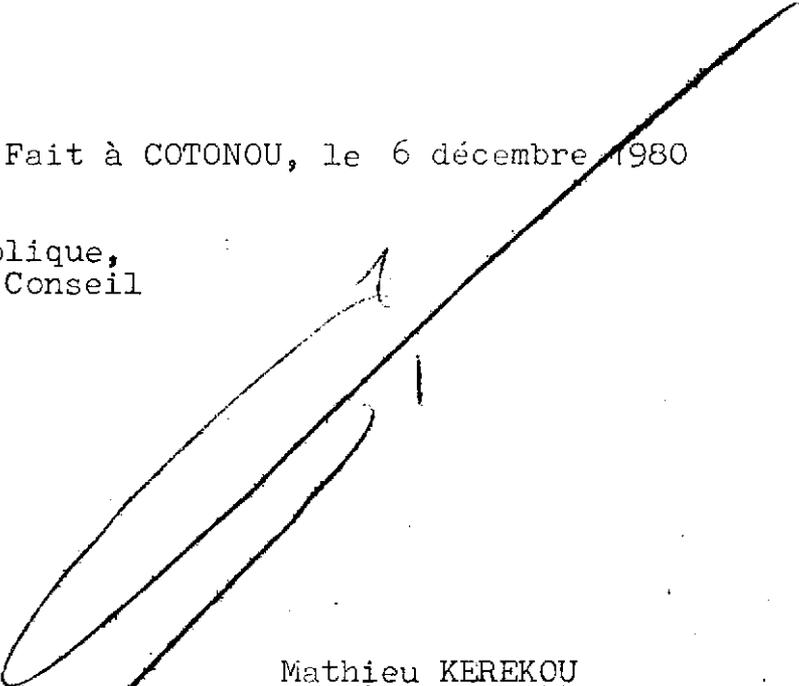
DECRETE :

Article 1er.- Sont et demeurent rapportées en ce qui concerne le Camarade Adjudant-Chef BAPARAPE Issoufou, les dispositions du décret N° 80-257 du 12 Septembre 1980 portant nomination d'Adjudants-Chefs et d'Adjudants des Forces Armées Populaires du Bénin au grade de Lieutenant-Stagiaire.

Article 2.- Le Ministre de la Défense Nationale est chargé de l'application du présent décret qui sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à COTONOU, le 6 décembre 1980

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du Conseil
Exécutif National,



Mathieu KEREKOU

Le Ministre des Finances,



Isidore AMOUSSOU

Ampliations : PR 8 CS 6 CC du
PRPB 4 SGG 4 SPD 2 ANR 6 MF-
MDN 10 autres Ministères 20
DPE-DAJL-INSAE 6 IGE et ses
Sections 4 DCCT-ONEPI-Gde Chanc.
3 UNB-FASJEP-BN 6 EMG-FAP 10
FDN-FSP 10 DSI 4 CAB/MIL 8
DB-DCF-Solde 6 DI 4 Trésor 4
Intéressé 1 BCP 1. JORPB 1.